



Les experts en charge des télécommunications du G5 Sahel ont tenu, les 2 et 3 août 2018, à Ouagadougou, la réunion du comité de suivi du processus de suppression des frais d'itinérance dans les pays de l'espace. La rencontre a permis d'actualiser la feuille de route et de définir un plan d'actions visant l'opérationnalisation de la suppression des surcoûts sur les appels téléphoniques entre les Etats membres.

Les abonnés des réseaux de téléphonie mobile des pays membres du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad et Mauritanie) pourraient communiquer au même tarif extérieur où qu'ils soient dans l'espace communautaire. C'est la proposition qui sera soumise à l'approbation des instances du G5 Sahel, à savoir le conseil des ministres et la conférence des chefs d'Etat. Communément appelé roaming, les frais d'itinérance sont fixés selon le président du comité technique du suivi, Tontama Charles Millogo, par les opérateurs en fonction de leurs charges. «Le système qui sera mis en place va permettre aux abonnés d'un pays d'aller utiliser de façon aisée leurs abonnements dans un pays autre que leur pays d'origine », a-t-il affirmé. A son avis, la suppression de ces frais d'itinérance a été voulue par la conférence des chefs d'Etat du G5 Sahel. C'est pourquoi les experts en charge des télécommunications du G5 Sahel se sont réunis durant deux jours, du 2 au 3 août 2018, dans la capitale burkinabè pour actualiser la feuille de route qui conduira à la suppression et organiser des consultations avec les opérateurs privés de télécoms. Pour M. Millogo, cette feuille de route proposée par les experts en vue de la suppression des frais d'itinérance devrait être effective dans l'ensemble des pays du G5 à partir de mars 2019. Selon le président du comité de suivi, une telle initiative existe déjà entre le Mali et le Burkina Faso et sera bientôt effectif entre le Niger et le pays des Hommes intègres. L'itinérance ou roaming est une réalité et les prix sont exorbitants pour les abonnés, a reconnu M. Tontama Charles Millogo. Il a expliqué qu'une minute d'appel qui peut coûter 150F pour un abonné burkinabè et lorsqu'un abonné du Niger vient au Burkina Faso, la facturation est au moins de 500F. Et de poursuivre qu'il s'agit de supprimer ces surcoûts qui seraient liés à ces services d'itinérance afin qu'un abonné du Burkina Faso puisse communiquer à 150F/mn, au même coût qu'un abonné du Niger s'il séjourne dans un pays du G5 Sahel et vice versa. «Cette suppression dont l'objectif est de contribuer à la sécurisation et au développement de l'espace va aussi promouvoir la libre circulation des biens et des personnes au sein du G5 », a

indiqué M. Millogo.

Des manques compensés par les flux de communication

Dans ses explications, M. Millogo a laissé entendre qu'il va s'agir de façon technique, de réduire les marges de gain des opérateurs de télécommunication, même si en matière de commerce la recommandation dit que les tarifs doivent être orientés vers le coût. « En principe, il s'agit à travers cette opération, non pas d'avoir des manques à gagner pour les opérateurs, mais de les amener à réduire leurs marges, tout en leur permettant d'assurer la continuité des services », a-t-il souligné. Pour l'expert en infrastructure au Secrétariat permanent du G5 Sahel, Mikahilou Sidibé, les opérateurs des téléphonies pourront rattraper ce manque à gagner sur l'augmentation du flux des communications internationales. Il a indiqué que le principe de la suppression des surcoûts sur les appels téléphoniques entre les pays membres du G5 Sahel n'est pas seulement technique, mais qu'il prend en compte des intérêts des opérateurs des télécommunications. « Il faut qu'il y ait un accord de roaming avant d'aller vers la suppression de ces frais d'itinérance, car au vue des expériences, tout le monde est gagnant parce qu'en les supprimant, vous aurez parallèlement une hausse du trafic télécom à l'échelle internationale qui va compenser à très court terme les pertes », a-t-il conclu.

Donald Wendpouré NIKIEMA

tousunis.do@gmail.com

Espace G5 Sahel : Le tarif du roaming en voie d'harmonisation

Écrit par Sidwaya

Mardi, 07 Août 2018 04:59 - Mis à jour Mardi, 07 Août 2018 05:05

San Serge COULIBALY

(Stagiaire)

Sidwaya